



BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS

Rapport annuel 2010-2011

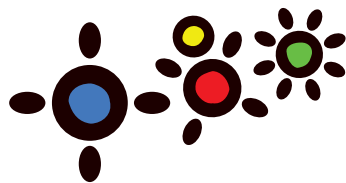


Table des matières

2	Message du président	15	Le Programme des enfants touchés par les conflits armés
3	Message de la directrice générale	17	Le Programme enfants et justice – La traite des enfants
4	Bureau international des droits des enfants	19	Le Programme enfants et justice – Les enfants victimes et témoins d'actes criminels
6	Mission et objectifs	20	Le Programme contre l'exploitation sexuelle des enfants
8	Les événements qui ont marqué 2010-2011	23	Ressources et dépenses
11	Le Bureau et vous...	24	Publications
12	Le Programme de la promotion de la Convention relative aux droits de l'enfant – Les profils nationaux	25	Remerciements

ISBN 978-0-9865647-4-1

Conception visuelle et design graphique réalisés par Cassandra Le Van
Graphisme de la couverture par DeSève Proulx Communications Inc.

L'image qui figure en couverture du présent rapport est tirée d'une oeuvre de l'artiste Marie Denise Douyon, utilisée avec la permission de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.



Message du président



Jean-Pierre Rosenczveig

Président du Bureau international des droits des enfants

Président du Tribunal pour enfants de Bobigny (France)

Chers Amis du Bureau international des droits des enfants,

Avec les nuances de taille qui s'imposent quand on parle de droits humains, il n'est pas interdit d'affirmer qu'une nouvelle année fructueuse vient de se terminer pour les droits des enfants. Au niveau international, le Comité des droits de l'enfant a enclenché un processus de consultation et de rédaction pour adopter un 3^e protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant afin d'ouvrir aux enfants le droit de le saisir personnellement. Ce Protocole viendrait combler un vide et renforcer l'article 12 de la Convention consacré au droit de l'enfant à exprimer son opinion sur ce qui le concerne et de participer à la défense de ses droits. Plus généralement, ce Protocole renforcera les dispositifs qui permettent à un enfant de saisir les responsables gouvernementaux pour faire valoir ses droits. En tant que défenseur des droits de l'enfant le Bureau se réjouit de cette initiative à laquelle il appelait.

21 ans après l'entrée en vigueur de la Convention, les droits des enfants demeurent régulièrement bafoués dans certains pays. Ainsi, engagé sur le terrain, le Bureau a été un témoin privilégié des événements politiques au Moyen Orient et en Afrique du Nord. Toutefois, malgré ces bouleversements, nous avons été en mesure de continuer le travail commencé sur la mise en œuvre des droits de l'enfant dans cette région avec nos partenaires nationaux au Maroc, au Yémen, en Iraq, au Liban, en Jordanie et dans les Territoires Palestiniens Occupés. Quoique, porteur d'un nouvel espoir de démocratie, la reconfiguration de l'espace politique en cours peut représenter aussi dans certains de ces pays aussi une réelle menace pour les droits de l'enfant...

Cette année nous sommes particulièrement fiers d'avoir été présents en Amérique Latine, en Afrique, au Moyen Orient et en Afrique du Nord. L'expertise concrète et diversifiée en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant que l'équipe du Bureau a su développer depuis une quinzaine d'années s'avère aujourd'hui des plus profitables. Nous relèverons particulièrement ici notre investissement dans la formation des policiers à la prise en compte des droits de l'enfant. Nous avons pu en effet consolider des projets de collaboration avec les bureaux d'UNICEF et les académies de police et de gendarmerie en Afrique de l'Ouest et du Centre pour travailler

conjointement à une mise à jour des formations offertes aux corps policiers sur leur mandat à l'égard des enfants.

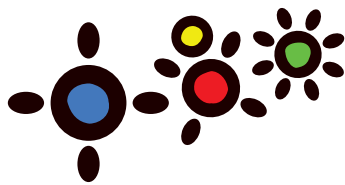
Plus que jamais notre objectif premier reste d'œuvrer tant que faire se peut à la vulgarisation de la Convention relative aux droits de l'enfant et d'intégrer ces droits de manière permanente dans les pratiques des professionnels d'une part, dans les politiques gouvernementales d'autre part. Président du Conseil d'administration du Bureau international des droits des enfants et professionnel de la justice pour enfants, je peux témoigner du souci authentique de l'équipe du Bureau à réaliser cet objectif ambitieux tout en rentabilisant les fonds qui lui sont octroyés chaque année par des agences de développement et des donateurs privés.

J'observe et je veux les en féliciter, que tant la direction du Bureau que ses collaborateurs, année après année, parviennent à convaincre ces agences publiques et ces donateurs privés de la qualité de la démarche développée au bénéfice des enfants. De même, les responsables des Etats dans lesquels nous intervenons reconnaissent l'expertise offerte par le Bureau. Pour preuve, le nombre et la diversité des contrats que ce dernier signe. Une dynamique modeste certes mais réelle est en cours, que la dernière année confirme.

Plus que jamais il nous revient non seulement de savoir faire mais de faire savoir ce que nous entreprenons afin d'accentuer cette dynamique au profit des enfants.

J'entends remercier tous ceux qui nous ont honorés de leur soutien matériel ou moral. Je les invite à demeurer ces piliers indispensables. Peu importe la taille de la pierre apportée à l'édifice. En leur rendant compte une nouvelle fois de son travail annuel le Bureau souhaite les convaincre de la justesse de leur choix, les inviter à y persister et à leur tour, les conduire à convaincre autour d'eux de nouvelles bonnes volontés d'apporter leur pierre, même modeste.

Paris, août 2011



Message de la directrice générale



Nadja Pollaert

*Directrice générale du Bureau international
des droits des enfants*

Après les célébrations marquant le 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant en 2009, l'ensemble de l'équipe du Bureau international des droits des enfants a fortement travaillé à déployer des actions prometteuses sur plusieurs régions clés : cette année, nous étions présents en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. Notre expertise technique sur un ensemble d'enjeux liés aux droits de l'enfant a été saluée par des partenaires de taille tels que les responsables au siège de l'UNICEF à New York, l'organisation Save the Children ou encore nos partenaires du gouvernement canadien. Par ailleurs, nous avons été sélectionnés, à l'issue d'un concours exigeant, par l'Agence du développement du Canada qui nous a confié pour les cinq prochaines années la formation de ses fonctionnaires aux droits de l'enfant.

De plus, nous avons été en mesure de conclure une première étude sur la mise en œuvre des Lignes directrices à l'intention des enfants victimes et témoins au Québec grâce au soutien du ministère de la Justice du Canada. Malgré des avancées certaines, beaucoup de choses restent encore à accomplir... Cependant nous avons confiance en nos capacités à développer des actions concrètes et porteuses qui contribueront dès aujourd'hui à l'amélioration du sort de ces enfants.

Le Guide en matière de droit international humanitaire et de droit international des droits de la personne qui a été publié l'année dernière a connu un succès sans précédent. Ainsi, nous avons été sollicités pour offrir des formations sur ce thème, très technique, par des coalitions d'organisations non gouvernementales qui interviennent pour le respect des droits et la protection des enfants dans les conflits armés en Afrique et en Amérique latine. Nous pouvons aussi être particulièrement fiers de notre étroite collaboration avec plus d'une dizaine d'écoles de police en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Notre action première dans cette collaboration consiste à intégrer des formations pratiques sur les droits de l'enfant de manière permanente dans les cursus de formation existants. À cet égard, je tiens à remercier les responsables de la Direction de la coopération internationale du ministère de l'Intérieur de France pour leur appui efficace et généreux !

Tout au long de l'année, nous sommes intervenus dans les médias pour défendre ou promouvoir les droits des enfants. Dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre 2010, le Bureau a su attirer l'attention médiatique internationale en dévoilant sa campagne contre le tourisme sexuel avec les Aéroports de Montréal, Plan Canada, One Child, Air Canada et les agences de renforcement de la loi. Soulignons que ce lancement prestigieux n'aurait jamais été possible sans le travail bénévole de l'agence BCP qui a mis son savoir-faire à contribution pour la conception d'une campagne visuellement percutante, informative et dissuasive.

Le présent rapport dresse un bilan des activités et réalisations du Bureau international des droits des enfants (IBCR) du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011. Outre le rappel de ces activités, le lecteur trouvera dans le présent rapport une foule d'informations sur le Bureau international des droits des enfants, sa mission et ses objectifs, la contribution personnelle de certains membres de son équipe, qu'ils fassent partie du personnel, de l'équipe des stagiaires ou encore du Conseil d'administration.

Ce document propose également, comme de coutume, une présentation sommaire des résultats financiers de la dernière année. Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les membres du Conseil d'administration pour leur soutien, leurs conseils toujours avisés, de même que nos partenaires financiers pour leur confiance, et tout particulièrement les communautés religieuses du Québec et du Canada pour leur appui indéfectible. Merci aussi aux gouvernements du Canada et de la Suède pour leur soutien à nos projets. Merci enfin à la merveilleuse équipe du Bureau pour son professionnalisme et la qualité de son travail, et tout spécialement à la quarantaine de stagiaires et bénévoles qui, tout au long de l'année, ont consacré si généreusement leur savoir et leur temps au Bureau et à la cause qu'il défend.

Montréal, août 2011

Nadja Pollaert



Bureau international des droits des enfants

Le conseil d'administration 2010-2011

Monsieur le Juge Jean-Pierre Rosenczveig
Président

Madame Moushira Khattab
Vice-présidente liaison avec les Nations Unies

Sœur Sheila Sullivan
Trésorière

Maître Mary-Anne Kirvan
Vice-présidente programmation

Maître Sébastien Caron
Vice-président financement

Monsieur Jean-Miguel Petit
Administrateur

Monsieur Benoît Van Keirsblick
Administrateur

L'honorable Anne-Marie Trahan
Administratrice

Monsieur Jean-Baptiste Zoungrana
Administrateur

L'équipe 2010-2011

Nadja Pollaert
Directrice générale

Luc Ouimet
Directeur administratif

Guillaume Landry
*Directeur des programmes –
Promotion de la Convention relative
aux droits de l'enfant – Enfants touchés
par les conflits armés*

Catherine Beaulieu
*Directrice adjointe des
programmes – Enfants et justice*

Emmanuel Bayeni
Consultant traite à Brazzaville – Congo

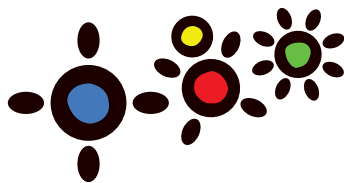
Gad Kinouani Matsiona
Consultant traite Pointe-Noire – Congo

Elodie Le Grand
*Chargée de programme –
Moyen-Orient et Afrique du Nord*

Marco Antonio Sotelo
*Chargé de programme – Tourisme
sexuel impliquant les enfants*

Najla Khoury
*Assistante administrative – Programme
Moyen-Orient et Afrique du Nord*

Hilaria Reyes
Assistante administrative



Les consultants et autres collaborateurs/trices

Christiane Beaulieu (Aéroports de Montréal) – Michelle Berg – Sergent Détective Guy Bianchi – Susan Bisell – Ulla Blomquist – Jenny Brasebin – Guy Bruneau – Christina Clark – Prof. François Crépeau – Yvan Conoir – Radhika Coomaraswamy – Darrel – Brigitte DeLay – Julie Dénommée – Aissatou Diatta – Danielle Dugal – Emma Dunet – Ibrahim Faltas – Dr Jean-Yves Frappier – Ellen Gabriel (Présidente Femmes autochtones du Québec) – Arlène Gaudreault – Soumahoro Gbato – Sonia Gilbert (DPJ Montérégie) – Anne Grandjean – Nadine Grant – Milena Grillo (Paniamor-Costa Rica) – Maître Elise Groulx – Eva Aby Halaweh – Martin Hebert – François Jacques – Louis-Philippe Janard – Sanna Johnson – Andrea Khan – Jocelyne Knight – Widia Larivière – Renée-Maude Lebrun – Fritz Lhérisson – David Lord – Louise Magnan – Claire Malbouires – Anne Marcotte (Aéroports de Montréal) – Julie Médam – Nadjat Mi'jid – Sergent Détective Stéphanie Morin – Jean-François Noël – Aristide Nononsi – Cheryl Perera (OneChild) – Lili-Anna Peresa – Madame la Juge Viviane Primeau – Raymonde Provencher – Andrea Querol (CHS) – France Quintal (Club Voyages Club Aventure) – Rena Ramkay – Annie Robert (GRC) – Jacqueline Roby (Agence frontalière du Canada) – Tania Romero – Marc Rozon (ministère de la Justice Canada) – Valérie Sagant – Chris Sidoti – Jihad Shomaly (DCI – Section Palestine) – Pierre St-Antoine (ENPQ) – Dr Camelia Tepelus – Maître Dominique Trahan – Kathy Vandergrift – Béatrice Vaugrante – Eugen Verhellen – Micheline Villeneuve (Air Canada) – Anna Wergens (The CURE – Suède) – Lisa Wolff (UNICEF Canada) – Kristina Ziaugra.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude à l'équipe de l'Agence BCP. Plus, particulièrement à Monsieur Laurent Nadeau (Directeur de marque) et Madame Deborah Fortin (Chargée de projets, services à la clientèle) qui ont développé l'ensemble de la campagne contre le tourisme sexuel bénévolement. Merci à l'agence Astral Média et plus particulièrement à Madame Geneviève Paquette qui nous a offert les espaces publicitaires.

Les stagiaires

Jessica Authier, Communication
Université Concordia (Canada)

Reine Abi Rached, Études Internationales
Université de Montréal (Canada)

Imen Ben Dhafer, Coopération Internationale
Université de Montréal (Canada)

Nour Benghellab, Sciences Politiques
Université du Québec à Montréal (Canada)

Marie Bernier, Sciences Politiques
Université du Québec à Montréal (Canada)

Sam Blackman, Droit
University of Adelaide (Australie)

Coline Camier, Études Internationales
Université de Montréal (Canada)

Mia Choinière, Développement International
Université d'Ottawa (Canada)

Clémentine Cholat, Droit
(France)

Floriane Dussauge, Juridiction Internationale
Grenoble (France)

Hoda Essassi, Sciences Politiques
Université du Québec à Montréal (Canada)

Isabelle Ielovcich, Relations Internationales
Université du Québec à Montréal (Canada)

Tina Iriotakis, Développement International
Université McGill (Canada)

Dana Jaber, Sciences Politiques
Université Concordia (Canada)

Dina Khalil, Relations Internationales
Université McGill (Canada)

Anne-Marie Lévesque, Études Internationales
Université de Montréal (Canada)

Jordana Loporcaro, Avocate
Québec (Canada)

Benoit Mayer, Droit
Université McGill (Canada)

Marie-Hélène Poisson, Droit
Université de Montréal (Canada)

Caroline Rochon, Droit International
Université de Montréal (Canada)

Esther-Gabrielle Rouleau, Sciences Politiques
Université du Québec à Montréal (Canada)

Aminata Sow, Sciences Politiques
et Développement International
Université McGill (Canada)

Valérie Trudel, Sciences Politiques
Université du Québec à Montréal (Canada)

Kristina Ziaugra, Relations Publiques
Université McGill (Canada)



Mission et objectifs

Fondé en 1994, le Bureau international des droits des enfants («le Bureau») est une organisation internationale non gouvernementale ayant son siège à Montréal (Canada). Depuis 2005, le Bureau possède un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

Peu de temps après la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) par le Canada en 1991, les deux fondateurs du Bureau, Madame la Juge Andrée Ruffo et le Docteur Bernard Kouchner, ont consulté des dizaines d'organisations internationales pour établir les axes prioritaires d'action du Bureau international des droits des enfants. Deux préoccupations majeures se sont alors dessinées : l'exploitation sexuelle des enfants et les enfants et les conflits armés.

Aujourd'hui, le Bureau est toujours très actif dans ces deux secteurs. D'autres se sont ajoutés, mais sa mission générale reste inchangée : contribuer à **la promotion et à la protection des droits des enfants** dans le monde, tel qu'énoncé dans la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU.

Le Bureau existe encore aujourd'hui...

... parce que les conflits de la dernière décennie ont tué plus de 2 millions d'enfants et ont laissé 6 millions d'enfants handicapés (rapport UNESCO 2011, *The Hidden Crisis: Armed Conflict and Education*).

À travers le monde, un peu plus d'un milliard d'enfants de moins de 18 ans vivent dans des pays ou des territoires affectés par un conflit armé – soit presque un sixième de la population mondiale. Sur ce total, près de 300 millions ont moins de 5 ans. À ce jour, environ 300 000 filles et garçons sont enrôlés ou utilisés en tant que soldats au sein des armées gouvernementales ou des groupes armés, et placés sur la ligne de front, dans au moins 21 conflits. L'UNICEF estime à 20 millions le nombre d'enfants qui ont dû fuir leur foyer, devenant des réfugiés ou des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (UNICEF, 2010). Pour que les droits les plus fondamentaux de ces enfants soient respectés, le Bureau a fondé son **Programme des enfants touchés par les conflits armés**.

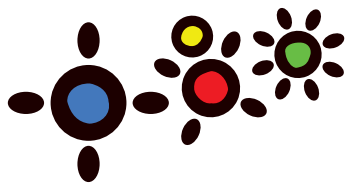
...parce que des millions d'enfants subissent des préjudices importants liés à la criminalité et à l'abus de pouvoir. Afin de veiller à ce que ces jeunes plus vulnérables reçoivent une protection particulière, le Bureau a mis sur pied le **Programme des enfants victimes et témoins d'actes criminels**.

... parce que 1,2 million d'enfants sont victimes de la traite chaque année, que ce soit par le biais de l'exploitation domestique, similaire parfois à de l'esclavage, de l'exploitation sexuelle, de l'adoption illégale, ou du prélèvement d'organes. Pour lutter contre un phénomène encore méconnu et mal documenté, le Bureau a constitué le **Programme contre la traite d'enfants**.

... parce que d'après les estimations mondiales de l'Organisation internationale du Travail, sur les 12,3 millions de personnes victimes du travail forcé, 1,39 million sont victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales, et de 40 à 50 % d'entre elles sont des enfants. Afin de prévenir et de lutter contre ces pratiques, le Bureau a instauré le **Programme de lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants**.

... parce que les droits de l'enfant sont indivisibles et que les recommandations du système de surveillance des Nations Unies à l'égard du respect des droits et de la protection de l'enfant nécessitent un mécanisme de suivi. Pour mettre en avant les enjeux nationaux et régionaux en la matière, ainsi que partager les pratiques novatrices, le Bureau a mis en place le **Programme d'élaboration des profils nationaux sur l'état de la mise en œuvre de la Convention**.

Notre philosophie d'action est fondée sur la conviction que la mise en œuvre des droits de l'enfant nécessite une concertation de tous les acteurs susceptibles d'apporter un changement en faveur des enfants, notamment les gouvernements, les institutions internationales et régionales et les enfants eux-mêmes.

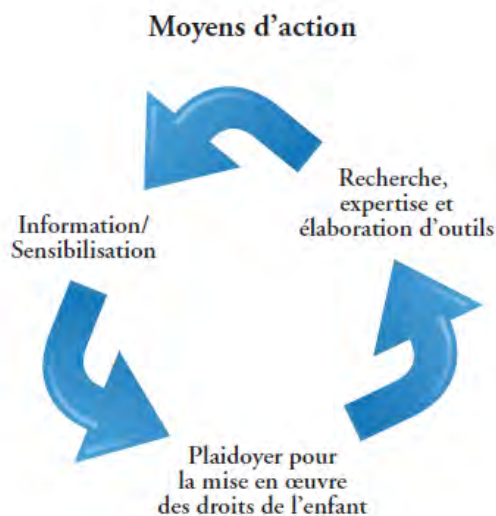


Une action en quatre programmes :

- Promotion et diffusion de la Convention par l'intermédiaire de profils nationaux
- L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, dont la traite et le tourisme sexuel
- Les enfants touchés par les conflits armés
- Les enfants et la justice, dont les enfants victimes et témoins d'actes criminels

Comment ?

L'action du Bureau est le résultat d'une synergie entre :



Nos domaines de compétences :

- Élaboration de modèles et d'outils de surveillance portant sur la *Convention relative aux droits de l'enfant* dans différents pays
- Mise en place de coalitions et de réseaux avec les gouvernements et les organisations de la société civile portant sur des questions stratégiques
- Expertise juridique et analytique concernant les droits de l'enfant reconnue par divers organisations et partenaires nationaux, régionaux et internationaux
- Membre actif de groupes de travail internationaux
- Rigueur méthodologique dans le secteur de la recherche sur les droits de l'enfant
- Équipe multidisciplinaire et engagée
- Appui technique en matière de droits de l'enfant

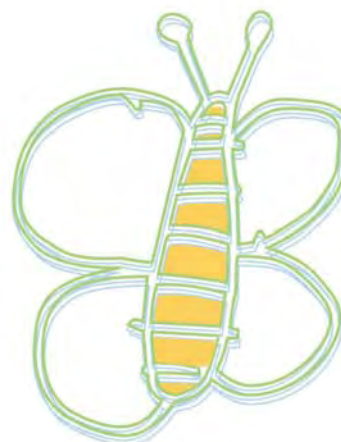
un témoignage de...



Cheryl Perera
Fondatrice et Présidente
de OneChild



« L'IBCR incarne l'esprit de la CDE de l'ONU, en édifiant le profil des enfants les plus vulnérables du monde, en formant des alliances puissantes et en galvanisant le soutien de partenaires issus de multiples secteurs envers une cause commune : promouvoir et protéger leurs droits. Les jeunes de OneChild sont honorés de travailler en solidarité avec une telle organisation qui pose les bases précieuses d'un plaidoyer international des droits des enfants au Canada. »





Les événements qui ont marqué 2010-2011...

Du 12 au 19 avril 2010, la Directrice générale et le Directeur des programmes ont participé au douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale à Salvador (Brésil). La Directrice a présidé un atelier de travail sur la mise en œuvre des Lignes directrices en compagnie de Madame Anne Grandjean, responsable du dossier enfants et justice à l'UNICEF New York et de Steven Malby et Mia Spolander du Bureau des Nations Unies sur la drogue et le crime de Vienne (Autriche).

■ ■ ■

Le 29 avril 2010, la Directrice générale a été invitée à présenter la conférence d'ouverture intitulée *Comment penser la responsabilité en éducation en lien avec les droits de l'enfant?* dans le cadre du colloque du groupe de recherche sur l'éducation éthique en éducation (GRÉE) qui s'est tenu lors du « mois de la faculté des sciences humaines » et pour le 40^e anniversaire de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

■ ■ ■

Le 14 mai et le 1^{er} juin 2010, cette année encore, le Directeur de Programmes au Bureau international des droits des enfants a donné deux cours sur le sort des enfants dans les conflits armés dans le cadre du Séminaire d'approfondissement des Missions de Paix des Nations Unies organisé par l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), à Montréal (Canada).

■ ■ ■

Le 2 juin 2010, le Bureau a été invité par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie pour donner son avis sur le Projet de loi C-268, Loi modifiant le Code criminel (peine minimale pour les infractions de traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans), à Ottawa (Canada).

■ ■ ■

Le 7 juillet 2010, en tant que coordonnateur du Forum canadien sur les enfants dans les conflits armés, le Bureau a organisé un atelier de travail qui se penche sur la situation des enfants en Haïti, dans le but d'émettre des recommandations sur la manière de prendre en compte les préoccupations relatives à la situation des droits de l'enfant dans les stratégies et projets de reconstruction de ce pays. L'atelier a bénéficié de la collaboration du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAECI), de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ainsi que d'autres ministères canadiens, en plus de compter sur la représentation des instances sociales haïtiennes. Les participants regroupaient des membres du gouvernement canadien et d'organisations non-gouvernementales (ONG) canadiennes qui œuvrent sur le terrain en Haïti. L'atelier s'est tenu à Ottawa (Canada) dans les locaux du MAECI, dans l'édifice Pearson.

Du 22 juin au 2 juillet 2010, le Bureau s'est rendu au Liban et en Cisjordanie dans le cadre du programme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en collaboration avec Save the Children Suède. Ces visites ont servi à préparer l'analyse régionale sur la violence à l'école qui sera réalisée au Liban, au Maroc et au Yémen et à former les nouveaux partenaires sur la méthodologie propre aux profils nationaux. L'IBCR a donc débuté le transfert de connaissances en termes de méthodologie de recherche et d'analyse des actions mises en œuvre pour l'application de la Convention avec les organisations de la société civile irakienne, jordanienne et palestinienne. Du 12 au 22 juillet 2010, le Bureau a organisé des journées de formation auprès des organisations de la société civile Soul for Development du Yémen et Mizan en Jordanie dans le cadre du programme MENA.

■ ■ ■

Au cours de l'été 2010, le Bureau a reçu une lettre de l'Ambassadeur Luis C. de Baca, Directeur du Bureau de la surveillance et de la lutte contre la traite des personnes du Département d'État des États-Unis, l'informant que sa demande de financement pour le projet « Prévention de la traite et protection des enfants victimes en République du Congo : formation des forces policières et des travailleurs sociaux » avait été acceptée. Une entente de financement avec le Département d'État a alors été conclue pour un projet de deux ans, pour la période d'octobre 2010 à octobre 2012.

■ ■ ■

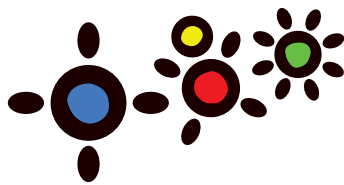
Du 13 septembre au 3 octobre 2010, l'IBCR a donné des formations complémentaires auprès des organisations de la société civile que sont : Mizan (Jordanie), Bayti (Maroc), et le réseau Iraqi Child's Rights Network (Irak) – une coalition de 74 ONG irakiennes – sur la production d'un profil national.

■ ■ ■

Le 11 septembre 2010, le Directeur des programmes a donné une conférence sur le système onusien et le rôle du personnel humanitaire dans le cadre d'un programme international intensif offert par l'Université McGill en santé publique.

■ ■ ■

Le 24 septembre 2010, le Bureau a organisé à Toronto son deuxième forum contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, avec la collaboration de l'organisation One Child et de Plan Canada. Le forum a été accueilli par Air Canada.



Le 30 septembre 2010, le Bureau international des droits des enfants et la Chaire Hans et Tamar Oppenheimer en droit international public de l'Université McGill ont organisé conjointement une conférence portant sur la fonction du droit international relativement aux enfants et aux conflits armés. Pour clôturer l'événement, le Bureau a organisé un vin d'honneur pour marquer le lancement de la nouvelle édition du livre *Les enfants et les conflits armés* : un guide en matière de droit international humanitaire et de droit international des droits de la personne.



À partir d'octobre 2010, le Bureau a mis en place des journées de formation dont l'objectif était de mieux informer les coalitions nationales et les organisations non gouvernementales de la réalité et des enjeux que représentent les enfants dans les conflits armés. Le Bureau a offert ces formations en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal en collaboration avec Save the Children Suède, et a mis l'accent sur l'appropriation par la société civile des mécanismes de surveillance et de communication de l'information sur les pires formes de violation des droits de l'enfant.



Le 23 octobre, le Bureau a été invité par le Bureau de l'Ombudsman et du Défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick dans le cadre du symposium international sur les droits de l'enfant et les mécanismes institutionnels nécessaires à leur mise en œuvre. À cette occasion, la Directrice générale a animé une table ronde sur les mécanismes de saisie des acteurs institutionnels sur l'accessibilité des recours et les droits des mineurs matures comme sujet de droit.



Entre octobre 2010 et mars 2011, le Bureau a collaboré avec l'organisation péruvienne CHS Alternativo, le ministère de la Justice péruvien et l'Université catholique pontificale du Pérou, à la mise en œuvre d'un projet de formation destiné aux avocats de l'aide juridique qui défendent les enfants victimes de la traite. L'objectif était d'améliorer la poursuite, l'assistance et la protection des victimes de la traite humaine au Pérou. Ce projet, financé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, est un succès. Au total, l'IBCR a formé 115 participants et a développé une campagne de sensibilisation à l'aide juridique disponible aux victimes et sur les conséquences juridiques de la traite humaine, au moyen de clips radio, de brochures et de dépliants distribués dans les quartiers défavorisés de Lima. Le projet a aussi débouché sur la publication d'un manuel destiné aux avocats commis d'office portant sur l'assistance juridique aux victimes de la traite (en particulier pour les victimes de moins de 18 ans).

Du 20 octobre au 3 novembre 2010, le Bureau a rendu visite à ses trois partenaires du projet régional au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, soit l'Association libanaise pour l'Enseignement et la Formation (ALEF – Liban) et l'Action Liée au développement sans Frontières (Naba'a – Liban), l'ONG Bayti (Maroc) et Soul for Development (Yémen) dans le but de les aider à peaufiner l'avancée de leurs recherches sur la violence contre les enfants en milieu scolaire.



Les 10 et 11 novembre 2010, la Directrice générale a été invitée à la conférence internationale organisée par Défense des enfants-International à Bethlehem afin de présenter une allocution sur la participation des enfants victimes et témoins d'actes criminels dans les procédures judiciaires.



Le 12 novembre, l'Office national du film du Canada (ONF) a lancé en première québécoise le documentaire de Raymonde Provencher intitulé *Grace, Milly, Lucy... des fillettes soldates*, un événement auquel a pris part l'IBCR. Le Bureau sera dès lors un partenaire dans la diffusion du documentaire.



En novembre 2010, la Directrice générale et la Directrice adjointe aux programmes se sont rendues à Brazzaville et à Pointe-Noire, en République démocratique du Congo, afin de lancer le projet intitulé «Prévention de la traite et protection des enfants victimes au Congo : formation des forces policières et des travailleurs sociaux» et de rencontrer les partenaires et acteurs impliqués dans le projet, incluant l'École Nationale Supérieure de la Police, l'École Nationale de la Gendarmerie, l'UNICEF, le ministère de l'Intérieur et le ministère des Affaires sociales. À cette occasion, le Bureau a recruté deux consultants locaux, soit un à Brazzaville et un à Pointe-Noire. Monsieur Emmanuel Bayeni, consultant à Brazzaville, a ensuite agi à titre de représentant du Bureau pendant la durée du projet.



Le 18 novembre 2010, la Directrice générale a prononcé une conférence sur la traite des enfants, organisée par le Centre pour les droits de la personne et le pluralisme juridique à l'Université McGill, en collaboration avec Madame Susan Bissell, Directrice de la Protection des enfants – UNICEF New York (siège social).



Le 20 novembre 2010, lors de la Journée internationale des droits des enfants, le Bureau a lancé la première campagne pancanadienne pour la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le secteur du voyage et du tourisme à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, avec Air Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, les Services de police de la ville de Montréal et la Sûreté du Québec.

■ ■ ■

Du 27 novembre au 3 décembre 2010, le Bureau a organisé une séance de travail avec les partenaires du Liban, du Maroc et du Yémen à Beyrouth (Liban) afin de consolider les bases de la recherche sur la violence à l'égard des enfants en milieu scolaire. Dans le cadre de cet atelier, les auteurs du rapport ont émis une première analyse et les recommandations subséquentes.

■ ■ ■

Du 13 au 15 décembre 2010, le Bureau international des droits des enfants a organisé en collaboration avec Francopol un atelier de travail portant sur la justice juvénile à Cotonou au Bénin. Cet événement, soutenu par l'Organisation Internationale de la Francophonie, a réuni une vingtaine de directeurs et de représentants des écoles de gendarmerie et de police d'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone. L'objectif était de jeter les bases d'une stratégie régionale de coopération et de renforcement des capacités policières en matière de droits des enfants.

■ ■ ■

En décembre 2010, Le Bureau a été sélectionné par l'Agence de développement du Canada pour offrir une formation sur les droits de l'enfant aux fonctionnaires de son agence et ce pour les cinq prochaines années.

■ ■ ■

De décembre 2010 à mars 2011, soit pendant la haute période touristique, ont été exposées les affiches de la campagne contre le tourisme sexuel impliquant des enfants à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et à l'Aéroport international Jean-Lesage, dans les zones stratégiques des départs internationaux.

■ ■ ■

En janvier 2011, la Directrice adjointe aux programmes de l'IBCR a été invitée comme présentatrice principale dans le cadre de la conférence européenne CURE (Children in the Union – Rights and Empowerment) qui a eu lieu à Stockholm en Suède. Cette conférence portait sur la thématique des enfants victimes et témoins d'actes criminels dans le système judiciaire, et regroupait plusieurs professionnels travaillant auprès de ces enfants incluant des avocats, des psychologues, des représentants des forces policières, des ONG ainsi que des services d'aide aux victimes.

En janvier 2011, le Bureau fédéral d'aide aux victimes d'actes criminels du ministère fédéral de la Justice a accordé un financement au projet de recherche pluridisciplinaire sur la question des enfants victimes et témoins au Québec, mené par l'IBCR.

■ ■ ■

Du 12 au 15 janvier, une équipe du Bureau s'est rendue à Amman en Jordanie pour prendre part à la réunion stratégique du projet Moyen-Orient et Afrique du Nord organisée par Save the Children Suède. En compagnie de tous les directeurs des organisations partenaires, l'IBCR a analysé les résultats obtenus jusqu'à cette date et a préparé la stratégie pour l'année trois de mise en œuvre du projet.

■ ■ ■

Du 8 au 22 janvier 2011, le Bureau a continué à dispenser ses formations aux organisations des droits de l'enfant en Cisjordanie, en Jordanie et en Irak.

■ ■ ■

Les 12 et 13 février 2011, lors de la Journée internationale soulignant le sort des enfants dans les conflits armés, le Bureau a été invité par l'Office national du film du Canada (ONF) pour animer des discussions à Montréal et à Toronto autour de la sortie en salle du film *Grace, Milly, Lucy...* des fillettes soldates de Raymonde Provencher (produit par Macumba Doc en coproduction avec l'ONF). Au cours des mois suivants, le Bureau a animé des discussions avec les spectateurs venus visionner le documentaire dans différentes maisons de la culture de Montréal.

■ ■ ■

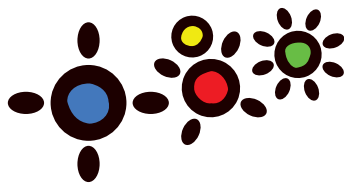
En mars 2011, le Bureau a pris part à un échange de connaissances sur les Centres d'appui à l'enfance organisé par le ministère de la Justice du Canada et le Centre de la politique concernant les victimes. Cet événement réunissait des chercheurs, des universitaires, des décideurs et nombre de praticiens œuvrant auprès des enfants victimes.

■ ■ ■

En mars 2011, Air Canada a repris l'affiche de la campagne contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme dans la publication en mars 2011 de son magazine *En route* consulté sur ses vols par près de 1 030 000 lecteurs par mois.

■ ■ ■

En mars 2011, six profils nationaux (Irak, Jordanie, Liban, Maroc, territoires palestiniens et Yémen) et une analyse régionale portant sur la violence contre les enfants dans le milieu scolaire (Liban, Maroc et Yémen) ont été complétés et sont en voie d'être traduits et publiés.



Le Bureau et vous...

Sans eux, le Bureau ne serait pas ce qu'il est.

Voici quelques personnes indispensables au rayonnement du Bureau...

Sœur Sheila Sullivan

Congrégation Notre-Dame, Trésorière et membre du Conseil d'Administration de l'IBCR



« Je suis honorée et fière d'être associée à l'IBCR en ma capacité de Trésorière du Conseil. Depuis 2004, j'ai été témoin de la croissance continue et du développement de l'IBCR, aujourd'hui devenu un acteur-clé sur la scène locale et internationale. Si l'on tient compte du fait que l'équipe de l'IBCR ne comporte qu'un petit nombre d'individus, ainsi que la nécessité de sécuriser le soutien financier pour des projets, ce n'est pas un mince exploit.

Passionnée et entièrement dédiée aux enfants et à leurs droits, l'équipe attire chaque année de nombreux stagiaires qui apportent leur expertise et leur enthousiasme aux diverses tâches du Bureau et à l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant. Si l'IBCR s'est associé avec Air Canada dans une campagne contre le tourisme sexuel cette année et qu'il travaille actuellement avec d'autres ONG, des gouvernements et des forces de police dans le monde entier pour accroître la prise la conscience, instruire et former le personnel qui interagit avec des enfants, c'est en raison de la créativité et du dur labeur de chaque membre de l'équipe. La protection des enfants et de leurs droits est définitivement au cœur de chaque projet de l'IBCR. »

Maître Catherine Beaulieu

Directrice adjointe des programmes



« La thématique des enfants victimes ne reçoit pas suffisamment d'attention, ni à l'échelle nationale ni à l'échelle internationale : les enfants victimes sont trop souvent oubliés par notre système judiciaire. Bien que le Bureau ait été l'instigateur des Lignes directrices et que celles-ci aient été adoptées en 2005, il y avait encore un fossé à combler dans l'évaluation de leur mise en œuvre. Je crois que le travail réalisé a jeté des bases solides pour approfondir notre compréhension des enjeux liés aux enfants victimes et témoins d'actes criminels, et pour proposer des solutions novatrices et efficaces afin de respecter leurs droits, tant au Québec que partout au monde. »

Eva Abu Halaweh

Directrice exécutive de Mizan, Law Group for Human Rights



« Mizan a beaucoup profité de l'aide technique et de l'expertise fournie par l'IBCR lors de la production du profil national portant sur la mise en œuvre des droits de l'enfant en Jordanie et faisait partie du projet Manara, une initiative réalisée en partenariat avec Save the Children Suède. La profondeur et l'étendue des connaissances de l'IBCR en matière de droits des enfants, conjuguées avec sa volonté de travailler avec des organisations

issues de divers pays dans le but de transférer son savoir, contribuent incommensurablement à la qualité de plaidoyers conçus pour améliorer la vie des enfants dans le monde entier. Mizan est fier d'être associé à l'IBCR et attend avec impatience de futures collaborations. »

Kristina Ziaugra

Responsable des communications et de la logistique Forum Vancouver



« Mon expérience au sein de l'IBCR a été l'une des périodes les plus inspirantes de ma vie. J'ai travaillé au sein du Programme contre le tourisme sexuel impliquant des enfants et j'ai organisé un forum à Vancouver pour l'industrie du voyage et du tourisme. Le forum était centré sur un objectif de prise de conscience des parties prenantes, en vue de les outiller au mieux et de façon réaliste contre l'exploitation sexuelle des

enfants dans le cadre du voyage et du tourisme. Cette expérience a été très enrichissante pour moi parce que cela a démontré l'impact qu'une organisation pouvait avoir auprès du secteur privé et des gouvernements. Ce que mon expérience à l'IBCR m'a enseigné est la valeur du travail assidu et de la force des convictions. Lorsqu'on est prêt à investir le temps qu'il faut, aucun problème n'est trop grand pour être affronté. Je suis très reconnaissante à chacun des membres du Bureau de m'avoir donné la chance de collaborer avec eux et je quitte le Bureau remplie de bons souvenirs. »



Programme de la promotion de la Convention relative aux droits de l'enfant

- Les profils nationaux

Le projet MANARA «Le Phare» au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA)

Objectif: Promouvoir les actions positives et porteuses d'espoir qui protègent et qui défendent les droits de l'enfant

L'élaboration des profils nationaux a débuté en 2003-2004. Ce programme a pour objectif de **synthétiser l'ensemble des informations disponibles sur la situation des enfants dans les pays étudiés, de les valider suite à des entrevues avec les acteurs concernés, mais surtout de présenter dans une perspective régionale les actions entreprises par les gouvernements et les sociétés civiles** en vue de mettre en œuvre la Convention.

Le travail effectué par l'IBCR se distingue par l'analyse des informations et des données qui sont soumises aux décideurs et aux acteurs nationaux et régionaux afin de les encourager à agir en faveur des droits de l'enfant. Ce qui est mis de l'avant, ce sont les pratiques «prometteuses» en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant.

En résumé, il s'agit de se concentrer sur ce qui «marche»!

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord: dépolitiser les droits de l'enfant et promouvoir le travail et l'expérience des ONG nationales...

Au cours des dernières décennies, une attention accrue a été portée aux réformes gouvernementales et politiques dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). L'importance des approches fondées sur les droits est davantage invoquée, et nombreux sont celles et ceux qui ne contestent plus le rôle des ONG en matière de lutte contre la pauvreté, d'efficacité de l'aide au développement et de promotion et protection des droits de la personne et des droits de l'enfant. Dans cette région, le rôle que jouent les organisations de la société civile dans la promotion des droits de l'enfant est aussi large que varié.

En effet, les perspectives critiques et indépendantes des sociétés civiles en ce qui a trait au respect et à l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) sont indispensables. Ces organisations jouent aussi un rôle essentiel dans la sensibilisation de la société à l'enfant comme être humain à part entière. Elles sont incontournables pour intégrer les droits de l'enfant dans les lois et dans la pratique.



Guillaume Landry
*Directeur
des programmes*

Le projet MANARA : accomplissement d'une deuxième année

Le Bureau travaille actuellement avec le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de l'ONG Save the Children Suède (SCS) sur un projet visant **11 pays de la région MENA**.

Le Bureau et SCS ont développé une vision commune qui a mené à la signature d'une entente cadre avec l'Agence suédoise de Développement international pour appuyer ce projet d'une durée de 3.5 ans. La composante du projet sur laquelle le Bureau travaille inclut deux volets : la **formation des organisations** et la **publication** d'analyses et de recherches servant de base à des actions pour la mise en œuvre de la Convention.

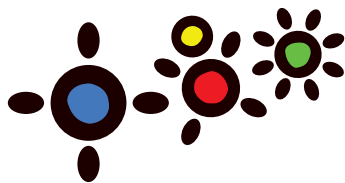
Au cours de cette dernière année, qui correspond à l'année 2 du projet MANARA, trois nouvelles organisations de la société civile se sont ajoutées au projet : il s'agit de Mizan en **Jordanie**, de Défense pour enfants internationale – Section Palestine en **Cisjordanie** et du réseau Iraqi Child's Rights Network, une coalition de 74 ONG **irakiennes**.

Depuis la première année du projet, quatre autres organisations qui se sont déjà associées au projet, soit l'Association libanaise pour l'Enseignement et la Formation (ALEF) et l'Action Liée au développement sans Frontières (Naba'a), établies au **Liban**, l'ONG Bayti établie au **Maroc** et Soul for Development provenant du **Yémen**, ont quant à elles bénéficié d'ateliers de formation organisés par le Bureau afin de d'approfondir leurs connaissances et de renforcer leurs compétences déjà acquises lors de l'année précédente.

Elles ont ainsi été en mesure de produire une analyse régionale sur une thématique particulière des droits de l'enfant qu'elles ont -elles-mêmes choisie : la violence à l'égard des enfants en milieu scolaire. L'étude met en lumière les pratiques mises en place en termes de prévention, de législation et de services aux victimes dans chacun des trois pays. Elle contient également des recommandations pour les institutions gouvernementales, les organisations de la société civile et la communauté internationale afin d'accroître la protection des droits de l'enfant en milieu scolaire.



Elodie Eva Le Grand
*Chargée de projet –
Moyen-Orient et
Afrique du Nord*



Les profils nationaux

Par ce programme novateur, le Bureau publie, seul ou en collaboration avec des organisations locales, des profils nationaux qui mettent en valeur au moyen d'un travail rigoureux d'analyse et de documentation **les progrès réalisés et les défis à relever en matière des droits de l'enfant** au niveau national. Il s'agit d'un mécanisme de suivi devenu un réel complément au système de surveillance des Nations Unies, afin d'inspirer les actions pour un plus grand respect des droits de l'enfant.

La formation et le transfert d'expertise

Pour inciter les partenaires à **produire eux-mêmes et de manière indépendante** des profils nationaux et à utiliser les résultats pour intervenir en faveur de la pleine mise en œuvre de la Convention dans leur pays et leur région, le Bureau a choisi d'**accorder la priorité au transfert de son expertise**, entre autres moyens par des formations et le renforcement de capacité des partenaires locaux. Cette année, le Bureau a formé **sept organisations** de la société civile dans **six pays de la région MENA** sur les droits de l'enfant mais aussi en méthodologie de recherche et d'analyse des actions mises en œuvre pour l'application de la Convention. L'aboutissement en est la publication en 2011 de **six profils nationaux produits par les partenaires locaux, dont les profils nationaux de la Cisjordanie, de l'Irak, de la Jordanie, du Liban, du Maroc, du Yémen**, et une **analyse régionale sur la violence faite aux enfants en milieu scolaire au Liban, Maroc et Yémen**.



Formation à Amman (Jordanie), janvier 2011.



Assurer la pérennité des résultats

Au cours de 2011, en plus de former trois autres organisations locales en Algérie, en Tunisie et en Égypte, le Bureau a entrepris de former certains partenaires à devenir eux-mêmes formateurs afin que l'expertise demeure dans la région et soit de nouveau transmise à d'autres acteurs.

Lorsque la production de profils nationaux sera complétée, une révision périodique de ces derniers est prévue pour offrir un portrait à jour de la mise en œuvre des droits de l'enfant dans le monde.

Fort de son expérience acquise au Moyen-Orient et en Afrique du Nord dans le cadre de ce projet, le Bureau vise à renforcer ses partenariats avec les organisations locales et régionales afin de pérenniser les résultats obtenus par l'entremise de projets novateurs visant le changement à long terme pour une plus grande mise en œuvre de la Convention.

Promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant en créant des partenariats novateurs

Les pratiques policières et les droits de l'enfant : Un partenariat privilégié avec Francopol, le réseau international francophone de formation policière

Le Bureau avait animé en 2009 un atelier sur la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant et les outils internationaux s'y rapportant auprès d'une centaine de policiers affiliés aux diverses académies de police africaines francophones. La participation du Bureau avait été rendue possible grâce à l'appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de Francopol et de la Sûreté du Québec qui agissaient comme hôtes du Colloque régional sur la formation des forces policières en Afrique de l'Ouest.

Fort de cette expérience positive et de l'intérêt des partenaires africains, le Bureau a été en mesure d'organiser une réunion de travail sur la formation policière en Afrique de l'Ouest et du Centre concernant l'application des normes internationales en matière de justice juvénile qui s'est tenue à Cotonou (Bénin) les 13, 14 et 15 décembre 2010.



Atelier régional au Bénin, formation policiers et gendarmes, décembre 2010.



Une grande diversité de participants...

Des écoles de police et de gendarmerie de dix pays avaient été ciblées pour prendre part à l'atelier : celles du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Togo. Grâce au soutien de la Direction de la Coopération Internationale à Paris et des Attachés de Sécurité intérieure dans les diverses ambassades françaises de la région, des contacts ont été noués, établis au sein de chacun des ministères de l'intérieur (ou leur équivalent) dans les dix pays visés.

... Autour d'un objectif ambitieux

L'OIF, Francopol et le Bureau ont convenu d'organiser une réunion de suivi à l'issue de la rencontre au Burkina Faso en 2009. Le Bureau a proposé comme hypothèse de départ qu'il fallait accompagner dans le temps des formations conséquentes, intégrées et pratiques au sein des écoles de police et de gendarmerie via un processus de transfert de connaissances et de suivi afin d'obtenir un impact réel durable. Le Bureau a donc souhaité utiliser cette réunion au Bénin pour mettre en place les bases nécessaires à la réalisation d'un programme veillant à ce que les normes en matière de protection et de promotion des enfants en conflit avec la loi soient connues, reconnues et appliquées par les forces policières d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Suite à cela, un rapport a alors été produit comprenant un plan stratégique et le début d'un projet régional, mené par le Bureau, pour identifier les compétences clés et développer un cadre d'harmonisation des formations initiales et continues des policiers et des gendarmes en Afrique de l'Ouest et du Centre.

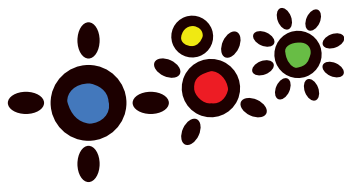
Au cours de l'année prochaine, nous prévoyons de nous appuyer sur l'expérience et les échanges acquis pour élargir la portée de ce projet d'intégration des droits de l'enfant dans la formation des forces de l'ordre avec nos précieux partenaires que sont les écoles de police et de gendarmerie.



Un témoignage de...

Jean-Baptiste Zoungrana, Conseiller technique du ministre de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale au Burkina Faso, Membre du Conseil d'administration du Bureau international des droits des enfants depuis 2010.

« Acteur mondialement reconnu dans la promotion et la protection des droits de l'enfant, l'IBCR s'illustre de plus en plus comme l'organisation proactive dans les thématiques sensibles et complexes que sont : les enfants et les conflits armés, les enfants victimes et témoins d'actes criminels ainsi que l'exploitation sexuelle des enfants. Ces fléaux sociaux constituent des violations graves et inadmissibles des droits reconnus à tous les enfants sans discrimination aucune. À l'aide d'outils et d'approches spécifiques qu'il développe pour chacune de ces thématiques, l'IBCR allie la théorie à la pratique et de ce fait, obtient des résultats concrets qui ont un impact significatif sur la vie des enfants. Je suis fier d'être Membre de son Conseil d'administration et de pouvoir apporter ma modeste contribution à la réalisation de ses missions et à son rayonnement international. »



Programme des enfants touchés par les conflits armés

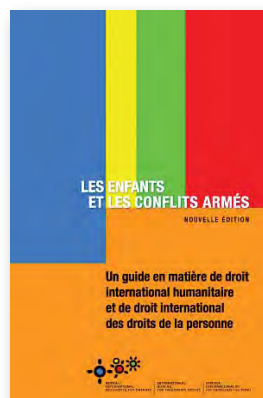
Le Bureau international des droits des enfants est impliqué depuis 1999 dans la prévention et la protection des droits des enfants dans les conflits armés et coordinateur depuis 2006 du Forum canadien sur les enfants et les conflits armés. Le Bureau est ainsi à l'origine de consultations et d'expertises approfondies sur le sujet, et à la tête d'un solide réseau d'experts implantés aux quatre coins du monde collaborant à un projet conjoint.

Un guide pour rééquilibrer une évolution à deux vitesses en matière de droits des enfants

Au cours des dix dernières années, de nombreux ajouts ont été faits à l'ensemble des normes relatives au droit international humanitaire et au droit international des droits de la personne, dans le but de protéger les droits des enfants vivant dans une situation de conflit armé. Or, les praticiens, les acteurs impliqués dans le domaine et les gouvernements méconnaissent généralement la portée de ces nouveaux instruments et la manière de les appliquer, de les mettre en œuvre. Habituellement, leur attention est davantage portée sur la Convention relative aux droits de l'enfant, l'outil le plus utilisé et le mieux compris par les acteurs sur le terrain. Partant de ce constat, le Bureau s'est donné pour priorité d'intervenir afin de favoriser une meilleure compréhension du cadre législatif en matière de protection des enfants impliqués dans un conflit armé. C'est avec cet objectif que le Bureau a publié le guide *Les enfants et les conflits armés. Un guide en matière de droit international humanitaire et de droit international des droits de la personne* afin de pallier le manque d'outils permettant aux pays touchés par les conflits d'appliquer à l'échelle nationale les nouvelles lois en matière de protection des droits des enfants victimes, parfois acteurs malgré eux, de ces situations.

Un beau succès pour le Guide de référence en matière de droit international humanitaire et de droit international de la personne : le Bureau a de quoi être fier de sa publication !

L'IBCR a publié en mars 2010 la nouvelle édition du guide *Les enfants et les conflits armés. Un guide en matière de droit international humanitaire et de droit international des droits de la personne* (complétant l'édition de 2003) qui devient un véritable outil de référence pour les personnes qui œuvrent auprès des enfants touchés par les conflits armés : animateurs de formation, représentants gouvernementaux, chercheurs, universitaires...



Ce projet réalisé avec la collaboration de l'Unité sur les enfants et les conflits armés, de Children's Legal Centre et du Human Rights Centre (Université d'Essex), a été traduit en plusieurs langues (français, anglais, et bientôt espagnol et arabe). L'ouvrage met à disposition une cartographie détaillée du droit humanitaire et du droit international des droits des enfants dans les conflits armés, mais aussi des outils pédagogiques et normatifs et des exemples d'actions concrètes s'inscrivant dans la promotion et la protection des droits des enfants.

Dans le but de favoriser une diffusion large et une utilisation régulière de ce guide, le Bureau international des droits des enfants a proposé ce document en accès libre sur son site Internet.

Un bilan positif en termes qualitatif et quantitatif

En termes d'impact, le bilan de cette dernière publication se veut plus que satisfaisant, puisque près de 1 100 téléchargements de la version française du guide ont été enregistrés à partir du site et pas moins de 1 300 pour la version anglaise, d'autant plus que ces performances ne prennent pas en compte la totalité des téléchargements et visionnages sur Internet, (nous faisons référence ici aux téléchargements effectués à partir d'autres sites comme celui du Child Rights Information Network – CRIN ou du centre de ressources de Save the Children, mais aussi aux personnes qui ont diffusé, pris connaissance du le guide sans passer par un téléchargement direct sur le site).

Avec l'ambition de sensibiliser davantage les coalitions nationales et les organisations non gouvernementales à la problématique des enfants dans les conflits armés, l'IBCR a mis en place des sessions de formation, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée, et au Sénégal en octobre 2010, en s'appuyant sur le contenu du guide et les modules de formation présentés dans différents chapitres de l'ouvrage.

Ces sessions de formation se sont tenues avec le soutien de Save the Children Sweden Regional Offices et encouragent les coalitions à rapporter à un niveau national les plus graves violations allant à l'encontre des droits des enfants.

Conjointement avec Amnesty International, Le Bureau a appuyé la sortie lors de la Journée mondiale contre l'utilisation d'enfants soldats de Grace, Milly, Lucy... des fillettes soldates, un documentaire réalisé par Raymonde Provencher et co-produit par Macumba Doc et l'Office national du film.



Témoignages de lecteurs et utilisateurs du guide...

« J'ai trouvé ce guide très intéressant et vraiment utile pour quiconque se trouve confronté de manière générale à la **protection des enfants et principalement à la protection d'enfants dans des situations d'urgence**. C'est un merveilleux manuel rempli d'interventions appropriées dont nous avons besoin **pour mieux agir et réagir** dans nos tâches et devoirs quotidiens. »

Monsieur Ibrahima DIOUF, Officier de Programme, Afrique de l'Ouest, Save the Children Sweden

« J'utiliserai principalement ce guide comme **outil de référence pour alimenter des débats, des propositions et des projets liés aux enfants touchés par les conflits armés**. Je diffuserai le guide auprès de nos collaborateurs présents sur le terrain et les leaders des communautés avec lesquelles nous travaillons pour **faire prendre conscience du phénomène et de notre pouvoir d'action**. »

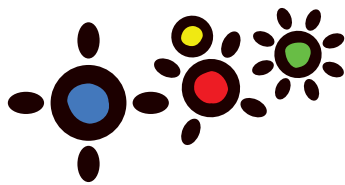
Madame Jennifer Adams, Directrice de programme, Plan International Canada

« Ce guide est d'une grande utilité et se présente comme **une référence facilement abordable par tous**. Il inclut également beaucoup de **sources originales** comme le matériel de référence, mais aussi des documents originaux pour une recherche plus importante si nécessaire. Il nous est utile en ce qu'il nous livre non seulement une vue d'ensemble des problèmes clés que la première édition traitait déjà, mais il nous montre surtout les événements majeurs qui y sont liés. »

Monsieur Martin Nagler, Conseiller Protection de l'enfant, Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

« Le guide de l'IBCR s'adressera à beaucoup de groupes différents. Pour des nouveaux venus sur le terrain, il s'agira d'**une excellente introduction aux questions essentielles qui se posent autour de la problématique des enfants et des conflits armés**. Le guide renseigne sur le contexte historique, l'évolution constante de la structure légale et normative et fournit aussi une importante description des nombreuses conséquences des conflits armés sur les enfants. Pour les combattants sur le terrain, impliqués dans la police, la pratique ou la recherche, **ce guide apporte une mise à jour de l'état des questions soulevées par ce phénomène**. »

Monsieur Lindsay Jones, Étudiant, École de travail social, Université McGill, Canada



Programme Enfants et justice - La traite des enfants



Maître Catherine Beaulieu
*Directrice adjointe
aux programmes*

Le projet du Bureau contre la traite des enfants : «Prévention de la traite et protection des enfants victimes au Congo : formation des forces policières et des travailleurs sociaux»

Le Bureau international des droits des enfants s'est vu remettre au cours de l'été 2010 un financement du Département d'État des États-Unis pour son projet intitulé «Prévention de la traite et protection des enfants victimes au Congo : formation des forces policières et des travailleurs sociaux», lui permettant d'étendre ses activités en Afrique et de faire rayonner son expertise en matière de lutte contre la traite des personnes. En effet, malgré des études qui démontrent l'existence de la traite interne et transfrontalière au Congo, les connaissances relatives au phénomène de la traite et des droits des enfants demeurent limitées. Le Bureau s'est donnée pour mission de combler ces manques tant que possible.

Ainsi le projet, qui s'étend sur deux ans (octobre 2010-octobre 2012), a pour but de former les acteurs clés que sont la police, la gendarmerie et les travailleurs sociaux pour que ces derniers puissent à leur tour mieux lutter contre la traite, la prévenir et protéger les enfants qui en sont victimes. Au Congo, le Bureau s'est associé à l'UNICEF qui appuie la mise en œuvre du projet. Il s'est également allié à l'École Nationale Supérieure de la Police et à l'École Nationale de la Gendarmerie qui comptent parmi les bénéficiaires principaux du projet.

Dans le cadre du projet de lutte contre la traite au Congo, le Bureau a réalisé un travail de cartographie qui a permis de recenser les acteurs impliqués, ou susceptibles de s'impliquer dans la lutte contre la traite des enfants. Ce travail a permis au Bureau de dresser un portrait d'ensemble de la situation de la traite des enfants au Congo, du mandat des différents acteurs étatiques et non-étatiques et des activités menées jusqu'à présent.

Ce projet a conduit dans un deuxième temps à la production d'une analyse des besoins en formation auprès des gendarmes et de la police ainsi que des travailleurs sociaux, en vue de leur offrir un programme de formation qui soit adapté, conforme, qui réponde à leurs besoins et à la réalité dans laquelle ils évoluent.



Maître Catherine Beaulieu en compagnie du colonel Jean-Louis Mendome (Directeur adjoint de l'École Nationale de la Gendarmerie), du lieutenant Moupaaga Dziengue (secrétaire de direction de l'école), du colonel Albert Ngoto (Directeur de l'école), du capitaine Koumou (Assistant à l'école) et de Emmanuel Bayeni (consultant et représentant du Bureau)

L'importance de la mise en réseau et du transfert d'expertise pour une lutte plus efficace contre la traite des enfants

Au cours de l'année, le Bureau international des droits des enfants a réussi à tisser des liens étroits avec des institutions déterminées à travailler pour garantir les droits des enfants au Congo. Le Bureau travaille de concert avec l'UNICEF, l'École Nationale Supérieure de la Police, et l'École de la Gendarmerie Nationale, mais également avec des acteurs étatiques (ministère de l'Intérieur, ministère des Affaires sociales) et des ONG en les consultant à chaque nouvelle étape du projet, recueillant leurs commentaires, et bénéficiant de ce fait de leurs contributions.

L'École Nationale Supérieure de la Police et l'École Nationale de la Gendarmerie accueilleront à l'automne 2011 des formations destinées aux futurs formateurs de policiers et de gendarmes, et ce jusqu'au printemps 2012. Suite aux formations des policiers et des gendarmes, le Bureau entamera la deuxième phase du projet qui consiste à élaborer et à dispenser un programme de formation à l'intention des travailleurs sociaux de ce pays afin qu'ils puissent apporter une assistance efficace aux victimes.

Le Bureau espère par la suite transposer ces expériences à de nouvelles régions du globe et continuer à adapter son expertise à d'autres catégories d'intervenants.



Quelques témoignages...



Emmanuel Bayeni
Consultant et représentant
du Bureau, Brazzaville

« On ne le dira jamais assez, la traite des personnes est une pratique qui choque particulièrement la conscience de l'humanité. Cela l'est davantage quand cela touche les enfants : l'image des enfants, personnes vulnérables, ployant sous le harnais des travaux domestiques et autres est insupportable. Après examen des actions menées jusqu'à présent pour lutter contre le phénomène en République démocratique du Congo, l'IBCR a très opportunément choisi de renforcer les capacités du personnel chargé de l'application de la loi (en particulier la police et la gendarmerie) afin que le crime que constitue la traite des enfants soit mieux réprimé. La première phase du projet du BIDE a comblé les attentes des bénéficiaires ; ce dont nous sommes fiers. Puisse donc le chantier ouvert par le BIDE se poursuivre et s'inscrire dans la durée, car redonner aux enfants victimes de traite leur dignité est un travail de longue haleine. »

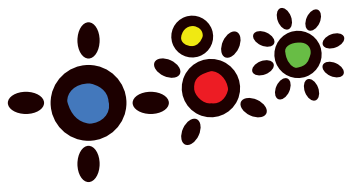
Lieutenant-Colonel René Iloki-Obosso
Directeur des enseignements à l'École
Nationale de la Gendarmerie, Brazzaville

« L'École Nationale de la Gendarmerie est très contente de l'aide qui lui est apportée en vue de vulgariser au sein de l'armée, le sempiternel problème des "droits de l'enfant". »



Colonel de police Albert Ngoto
Directeur de l'École Nationale Supérieure
de la Police, Brazzaville

« Éveil, prise de conscience du devoir de protection de l'enfant, engagement d'appropriation de la problématique : tels sont les effets induits du partenariat amorcé et prometteur entre l'École Nationale Supérieure de la Police et le Bureau international des droits des enfants. »



Programme Enfants et justice - Les enfants victimes et témoins d'actes criminels

Le rayonnement international des *Lignes directrices*, devenues véritable outil de référence



Depuis une quinzaine d'années, le Bureau international des droits des enfants œuvre à la protection des enfants victimes et témoins d'actes criminels. Le Bureau est notamment à l'origine des *Lignes directrices en matière de justice pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels* (les *Lignes directrices*) adoptées par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) en 2005. L'approche des *Lignes directrices* est novatrice en ce qu'elle place l'enfant au cœur du processus judiciaire, et ne le considère pas comme une composante périphérique au déroulement d'un procès ou comme un

instrument servant à assurer une condamnation. Dans les *Lignes directrices* sont reflétées les pratiques prometteuses développées à travers le monde en matière de protection des enfants victimes et témoins d'actes criminels et qui peuvent être adaptées au contexte national de tout pays. Ces *Lignes directrices* sont aujourd'hui un outil de référence à l'échelle internationale pour les professionnels œuvrant auprès des enfants victimes et témoins d'actes criminels, le Comité des droits de l'enfant recommandant régulièrement aux États de les intégrer dans leur système judiciaire.

Le programme Enfants et justice a été élaboré dans le souci de promouvoir et de faire respecter les droits des enfants dans le processus judiciaire, tant au Canada qu'à l'étranger. Cette année, les activités ont porté principalement sur la documentation des pratiques des intervenants qui œuvrent auprès d'enfants victimes et témoins d'actes criminels au Québec et sur le renforcement des capacités des policiers, gendarmes et travailleurs sociaux congolais.

Le Bureau a aussi eu le privilège d'être invité par le gouvernement de la Suède (ministère de la Justice) dans le cadre d'une rencontre européenne du Projet CURE. Ce projet, géré par le Département de soutien et d'indemnisation de victimes d'actes criminels du gouvernement de la Suède en coopération avec ses partenaires de neuf États membres de la Communauté européenne, est cofinancé par un fonds de la Commission européenne visant à « Prévenir et combattre la criminalité » (ISEC). Le 21 janvier 2011 à Stockholm (Suède), Maître Catherine Beaulieu, Directrice adjointe aux programmes, a donné une présentation fort remarquée sur la situation des enfants victimes et témoins d'actes criminels dans le contexte canadien.

En effet, à la grande surprise de l'équipe, nos collègues suédois nous ont présenté une traduction suédoise des *Lignes directrices* lors de cette rencontre !



Maître Catherine Beaulieu en compagnie des organisateurs de la conférence CURE, Stockholm, janvier 2011.

Une étude sur l'application des *Lignes directrices* au Québec

Préoccupée par l'absence d'une étude sur l'application des *Lignes directrices* au Québec, l'équipe du Bureau a revitalisé au printemps 2010 son travail sur la question des enfants victimes et témoins d'actes criminels, en complétant notamment un projet de recherche sur la façon dont le Canada, et plus particulièrement le Québec, font respecter les droits des enfants victimes et témoins. Le projet, unique en son genre, a été rendu possible par le financement du Bureau fédéral d'aide aux victimes d'actes criminels du ministère fédéral de la Justice.

Celui-ci a consisté en une recherche documentaire pluridisciplinaire visant à recueillir les points de vue d'avocats, juges, travailleurs sociaux et autres professionnels. L'étude a permis de mettre en lumière les progrès réalisés, les bonnes pratiques et les défis auxquels les professionnels, les parents des enfants et les enfants eux-mêmes continuent à faire face dans l'application de leurs droits. Cette initiative s'inspire du projet CURE (Children in the Union – Rights and Empowerment) qui vise à dresser le portrait de ces enfants dans l'ensemble de l'Union Européenne et à émettre des recommandations aux gouvernements.

L'IBCR donne une voix aux enfants victimes

Le Bureau souhaite approfondir et donner suite à son projet de recherche sur les enfants victimes et témoins d'actes criminels en recueillant les opinions des enfants victimes. De cette manière, les enfants concernés auront la possibilité de participer pleinement à la promotion et au respect de leurs droits.



Programme contre l'exploitation sexuelle des enfants



Marco Antonio Sotelo
Chargé de projet pour la lutte contre le tourisme sexuel impliquant les enfants

Poursuivre l'engagement du Bureau contre la traite des enfants partout où elle a lieu : Le projet péruvien

Le Pérou est frappé par la **traite des êtres humains**, surtout la traite à des fins d'exploitation sexuelle.

La majorité des victimes sont de jeunes femmes provenant des régions appauvries. Généralement, ces victimes sont envoyées vers des destinations telles que l'Équateur, l'Espagne, l'Italie, les États-Unis ou le Canada.

Depuis 2004, 726 cas ont été rapportés au Pérou, **dont 467 (environ 64 %) concernent des enfants**.

En 2007, une nouvelle loi est entrée en vigueur, interdisant toute forme de traite de personnes au Pérou.

Toutefois, comme cette loi est relativement récente, il existe encore un manque de compréhension du système judiciaire sur la manière d'interpréter ces violations spécifiques. En conséquence, les victimes hésitent à dénoncer les violations qu'elles ont endurées.

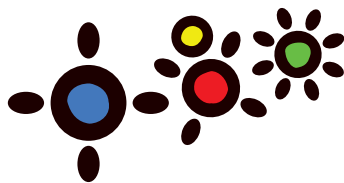
Conjointement avec notre partenaire péruvien, l'organisation Capital Humano Y Social Alternativo qui est basée à Lima, capitale du Pérou, nous avons élaboré des **formations contre la traite** pour les avocats de l'aide juridique (défenseurs publics) et développé une large campagne médiatique pour informer la population de ses droits à l'aide juridique et des dangers de la traite.

L'IBCR a élaboré un **plan en trois volets**, qui a été implanté à Lima et dans les régions avoisinantes :

- (I) **Manuel de formation** : Lignes directrices pour l'assistance juridique des victimes, qui s'adressent aux défenseurs publics.
- (II) **Formation** : basée sur le manuel de formation. Nous avons formé 114 défenseurs publics à l'assistance aux victimes de traite (en particulier les enfants).
- (III) **Campagne de sensibilisation** : informer la population sur l'accessibilité à l'aide juridique gratuite, en visant plus particulièrement les populations vulnérables, comme les enfants dans les régions appauvries.

*Nous tenons à remercier
particulièrement le ministère des
Affaires étrangères et du Commerce
international du Canada pour sa
confiance et son soutien financier !*





LE PROJET : LUTTE CONTRE LE TOURISME SEXUEL IMPLIQUANT LES ENFANTS

La mise en place d'une coalition pancanadienne pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants

Fort de nos actions menées en 2009, nous sommes fiers de notre collaboration avec l'organisation jeunesse torontoise OneChild, qui s'implique exclusivement dans la lutte contre le tourisme sexuel envers des enfants, et l'organisation Plan Canada. De plus, nous pouvons compter sur le soutien de l'UNICEF Canada.

Notre première action commune a été l'organisation d'un Forum d'information pour le secteur du voyage et du tourisme le 24 septembre 2010 dans les bureaux d'Air Canada à Toronto. Le forum a été l'occasion pour l'IBCR de présenter aux agences de voyage et aux tours opérateurs de la grande région de Toronto notre campagne pancanadienne qui vise à promouvoir les lois extraterritoriales à l'aide d'affiches et de brochures conçues pro bono par les spécialistes de l'agence publicitaire montréalaise BCP.

Finalement, grâce au soutien du ministère de la Justice du Canada nous serons en mesure de diffuser la campagne partout au Canada au cours de l'année 2011-2012 et d'organiser un Forum à Vancouver pour rejoindre le secteur du voyage dans l'Ouest canadien qui se concentre davantage sur les destinations asiatiques.

Le 20 novembre 2010, Journée internationale des droits de l'enfant... et lancement de la première campagne canadienne contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le secteur du voyage et du tourisme

Un lancement organisé avec nos partenaires OneChild et Plan Canada et la participation de la Sûreté du Québec, du Service de police de la Ville de Montréal et de l'Agence frontalière du Canada.

Le lancement de la campagne a bénéficié d'une importante couverture médiatique dans les journaux, à la radio et à la télévision.

Un grand merci à BCP
et à l'agence de photo Shoot Studio
pour la conception et la réalisation de
l'affiche de la campagne, ainsi qu'à
Air Canada qui a généreusement
soutenu l'organisation de
cette rencontre !



Affiche de la campagne contre le tourisme
sexuel impliquant des enfants.

*« L'exploitation sexuelle des enfants
dans le cadre du voyage et du
tourisme est un crime atroce qui a des
conséquences lourdes en ce qu'elle
menace le bien-être physique,
psychologique et émotionnel, sinon la
vie parfois, de l'enfant. Néanmoins,
les compagnies de voyage canadiennes
et l'industrie du tourisme se sont
unies pour tenter d'enrayer la
demande de touristes canadiens en
participant à cette grande campagne
de sensibilisation, ce qui constitue un
facteur de crainte pour les auteurs
de sévices potentiels et un appel
à l'action pour le public canadien
à protéger les enfants. »*

**Cheryl Perera, Fondatrice
et Présidente de OneChild**

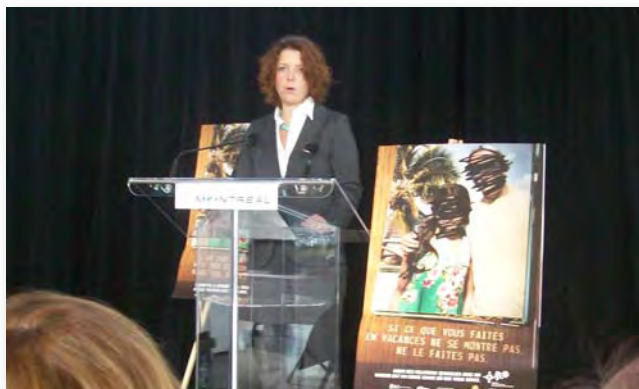


Après le lancement, des affiches de la campagne ont été exposées entre décembre 2010 et mars 2011 (haute saison pour le tourisme) à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et à l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec dans des zones stratégiques, celles des départs internationaux, garantissant ainsi l'optimisation de leur visibilité auprès des personnes voyageant vers les destinations cibles : l'Afrique, l'Asie du Sud-Est, et l'Amérique latine. De plus, l'affiche de la campagne a été reprise par Air Canada dans la publication de mars 2011 de son magazine *En route*, disponible sur ses vols.

Cette première campagne nationale canadienne pour la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le secteur du voyage et du tourisme a été officiellement lancée le 18 novembre 2010 à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal (Québec), marquant ainsi la Journée internationale des droits de l'enfant.

C'était la première fois que **des intervenants du secteur privé** (Air Canada, les Aéroports de Montréal), **d'organisations gouvernementales** (l'Agence des services frontaliers du Canada, le Service de police de la Ville de Montréal et la Sûreté du Québec) et **d'organisations non gouvernementales** (IBCR, Plan Canada et OneChild, avec l'appui de l'UNICEF Canada) participaient ensemble à un effort national et collaboraient à une telle initiative dont le but était de :

- 1. Sensibiliser les voyageurs avant leur départ, surtout ceux voyageant vers des pays d'Amérique latine ou dans les Caraïbes, principales destinations des touristes de l'est du Canada. Notre obligation de signaler un enfant en danger ne s'arrête pas à la frontière du Canada !*
- 2. Faire connaître l'existence des lois extra territoriales et de cette manière renforcer les actions entreprises par le gouvernement canadien pour faire appliquer ces lois qui visent à combattre l'exploitation sexuelle des enfants.*

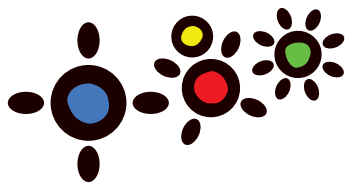


Une reconnaissance internationale pour les efforts entrepris par le Bureau...

L'IBCR est maintenant le fier représentant canadien du Code de Conduite pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation Sexuelle dans le secteur du Voyage et du Tourisme (dit «le Code»), qui se fixe pour objectif l'intégration par les organismes de l'industrie du tourisme du volet du tourisme sexuel impliquant les enfants dans leur politique de responsabilité sociale.



Fondé par l'UNICEF et soutenu par l'organisation mondiale du tourisme (UNWTO), «le Code» est une initiative du secteur privé en matière de tourisme responsable mise en place en collaboration avec ECPAT International.



Ressources et dépenses



Luc Ouimet
Directeur administratif, MBA

États financiers 2010-2011

Le budget du Bureau international des droits des enfants pour la période 2010-2011 a été de 782,642 \$ CAD.

Le surplus des dépenses sur les revenus au 31 mars 2011 s'élevait à 3,321 \$ CAD.

Revenus

Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

Pour la période 2010-2011, l'activité du Bureau a été rendue possible grâce aux dons du secteur privé (27,7%), aux contributions en services (22,3%), aux contributions gouvernementales (14,8%) et aux contributions d'organisations internationales (35,2%), totalisant des revenus de 782,642 \$ CAD.



Dépenses

Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

Les dépenses relatives à la gouvernance et à l'administration se sont élevées à 47,216 \$ CAD tandis que des ressources de 738,747 \$ CAD ont été consacrées au développement des programmes. Au total, les dépenses se sont élevées à 785,963 \$ CAD.

Soeur Sheila Sullivan, cnd, Trésorière

Vérificateur :
Rocheleau Labranche et Associés comptables agréés

Note : Les états financiers et le rapport du vérificateur sont disponibles au Bureau international des droits des enfants.



Le 21^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant...

... et le lancement de la première campagne canadienne contre l'exploitation sexuelle des enfants : une couverture médiatique sans précédent grâce au bureau des communications des Aéroports de Montréal !

Le Devoir, «**Ne touchez pas aux enfants**», Lio Kiefer, 19 nov. 2010

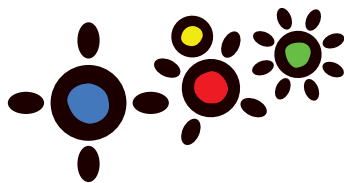


« La première campagne canadienne de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le voyage et le tourisme a été officiellement lancée aujourd'hui dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant, à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. »

Cette démarche pancanadienne regroupe, pour la première fois, des acteurs du secteur privé (Air Canada et les Aéroports de Montréal), des organisations gouvernementales (l'Agence des services frontaliers du Canada, le Service de police de la Ville de Montréal et la Sûreté du Québec) et des organisations non gouvernementales (Le Bureau international des droits des enfants, Plan Canada et One Child, avec le soutien de l'UNICEF Canada). »

www.ledevoir.com/opinion/blogues/voyager-avec-l-io-kiefer/311296/ne-touchez-pas-aux-enfants

Pour en savoir plus sur toutes nos activités médiatiques consultez gratuitement la revue de presse 2009-2011 de l'IBCR sur notre site web : www.ibcr.org



Remerciements

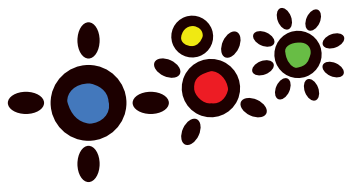
**Le travail au quotidien du Bureau international des droits des enfants
est rendu possible grâce à la généreuse contribution
des donateurs et partenaires suivants :**

- Action Liée au développement sans Frontières – Liban
- Air Canada
- Association des Femmes autochtones du Canada
- Association libanaise pour l’Enseignement et la Formation – Liban
- Bayti – Maroc
- Caisse de dépôt et de placement du Québec
- Peacebuild Canada
- Centraide
- Centres jeunesse de Montréal – Institut universitaire
- Centre international pour la prévention de la criminalité
- Capital Humano y Social Alternativo – Pérou
- Coalition canadienne des droits des enfants
- Coopération Internationale à Paris et des Attachés de Sécurité
- Defence for Children International – Section Palestine (DCI-PS) – Palestine
- DynaCharge Laser Inc.
- Filles de la Charité du Sacré-Cœur-de-Jésus
- Filles de la Croix
- Filles de la Sagesse du Canada
- Forum sur les Enfants dans les Conflits Armés, Canada
- Francopol
- Fundacion Paniamor Costa Rica
- Gendarmerie Royale du Canada
- Gouvernement du Canada – Agence canadienne de développement international
- Gouvernement du Canada – ministère de la condition féminine du Canada
- Gouvernement du Canada – Sécurité publique Canada (section Québec)
- Gouvernement du Canada – Agence des services frontaliers du Canada
- Gouvernement du Canada – ministère de la Justice
- Gouvernement du Canada – ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
- Gouvernement du Canada – Citoyenneté et Immigration Canada
- Gouvernement du Québec – ministère de la Justice
- Gouvernement du Québec – ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles
- Gouvernement du Québec – ministère de la Sécurité publique
- Grey Sisters of the Immaculate Conception
- Institut de Notre-Dame-du-Bon-Conseil
- Institut Jeanne d’Arc
- Iraqi Child Rights Network – Irak
- Les Œuvres Le Royer
- Mizan – Jordanie
- Missionnaires Oblates de Saint-Boniface
- Oblates Franciscaines de St-Joseph
- Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
- One Child
- Office national du film du Canada
- Organisation Internationale de la Francophonie
- Patrimoine Canada
- Petites Franciscaines de Marie
- Petites Sœurs de Sainte-Famille
- Plan Canada
- Save the Children Canada
- Save the Children Suède
- Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé
- Servantes du Saint-Cœur de Marie
- Service de police de la Ville de Montréal
- Sisters of Charity of the Immaculate Conception
- Société du Sacré-Cœur



- Sœurs Auxiliatrices
- Sœurs de la Charité
- Sœurs de la Charité de Saint-Louis,
- Sœurs de la Congrégation Notre-Dame
- Sœurs de la Miséricorde
- Sœurs de la Présentation
- Sœurs de la Présentation de Marie
- Sœurs de la Providence
- Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice
- Sœurs de Notre-Dame des Missions
- Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
- Sœurs de Sainte-Croix
- Sœurs de Saint-François d'Assise
- Sœurs de Saint-Joseph
- Sœurs de Ste-Anne
- Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
- Sœurs du Bon Pasteur
- Sœurs Franciscaines
- Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph
- Sœurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges
- Sœurs Ursulines
- Soul for Development – Yémen
- Sûreté du Québec
- UNICEF Afrique de l'ouest et du Centre
- UNICEF Canada
- UNICEF New York
- Université McGill
- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Via Rail Canada
- Vision Mondiale Canada
- War Child Canada





Mot de fin...



Le Bureau international des droits des enfants a la chance et le privilège de pouvoir compter chaque année sur des professionnel(le)s, stagiaires et étudiant(e)s qui offrent gracieusement de leur temps et de leurs services pour la bonne conduite des programmes. Grâce à eux et à une organisation simple et efficace, le Bureau est en mesure de poursuivre sa mission tout en minimisant certains coûts, dont les coûts administratifs. Nous remercions tout particulièrement les personnes qui ont accepté d'être rencontrées dans le cadre d'entrevues, qui ont participé aux groupes de discussion, ou qui nous ont fait part de leurs commentaires constructifs en lien avec les projets que nous menons.